

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

Date: 08/12/2011

AAO N°: 11-005/CRT

1. Le Comité de Régulation des Télécommunications(CRT) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de **l'article 18 du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public** à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture, en lot unique, de :
 - un (01) véhicule tout terrain station wagon diesel;
 - un (01) véhicule tout terrain Pick up double cabine diesel ;
 - un (01) véhicule berline à essence.
2. Le Comité de Régulation des Télécommunications(CRT) s'est doté, sur fonds propres, d'un budget pour l'acquisition de véhicules.
3. Les prestations prévues dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum d'un **(01) mois**.
4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du :

**Comité de Régulation des Télécommunications(CRT),
Rue 390 Hamdallaye ACI 2000 BP : 2206
Bamako.**
5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande au Département Administration et Finances du CRT à l'adresse mentionnée ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA.
6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres ; Passation des Marchés de Fournitures, Août 2009*, publié par la Direction Générale des Marchés Publics des Délégations de Service Public.
7. Toutes les offres doivent être déposées au Comité de Régulation des Télécommunications(CRT),Rue 390 Hamdallaye ACI 2000 BP : 2206 Bamako, au plus tard le **23 décembre 2011 à 10 heures** et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égal à : **deux millions (2 000 000) de FCFA TTC**. Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début proprement dit d'ouverture des plis.
8. Les offres demeureront valides pour une durée de 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **23 décembre 2011 à 10 heures**, au Département Administration et Finances du CRT à l'adresse mentionnée ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA.
6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres ; Passation des Marchés de Fournitures, Août 2009*, publié par la Direction Générale des Marchés Publics des Délégations de Service Public.
7. Toutes les offres doivent être déposées au Comité de Régulation des Télécommunications(CRT),Rue 390 Hamdallaye ACI 2000 BP : 2206 Bamako, au plus tard le **23 décembre 2011 à 10 heures** et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égal à : **deux millions (2 000 000) de FCFA TTC**. Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début proprement dit d'ouverture des plis.